



RANDONNEES RAQUETTES A GRESSE-EN-VERCORS



ATTENTION : Nous rappelons aux randonneurs à pied ou à raquettes qu'il est formellement interdit d'emprunter les pistes de ski de fond.

La difficulté et la durée des randonnées indiquées ci-dessous peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques, de l'enneigement... etc. Nous invitons les randonneurs à suivre le balisage ou  piéton. Les randonneurs empruntent les itinéraires sous leur propre responsabilité. L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'accident.

Parcours N°1 : Le Tour de

- **Départ** : où vous le désirez à Gresse-en-Vercors, le long de l'itinéraire piéton - raquettes.
- **Itinéraire**: permet de circuler dans Gresse-en-Vercors sans la voiture. Ce parcours est possible dans les deux sens. Du village, descendre et prendre le chemin passant derrière l'Office de Tourisme pour rejoindre la Croix de Serre Monet. Tourner à gauche et rejoindre le télésiège de la Traverse au dessus du village vacances Les Dolomites. Longer la ligne du télésiège jusqu'à une clairière, obliquer à gauche pour trouver le sentier qui descend vers le hameau de La Ville et rejoint ensuite la station. Traverser le pont au niveau des salles hors-sac et tourner à gauche en suivant l'itinéraire qui longe la Gresse et ensuite la Gressette pour revenir au village. Possibilité de la faire dans les deux sens.
- **Difficulté** : Facile, balisé et damé.
- **Dénivelé** : 50 m
- **Durée** : 2h00

Parcours N°2 : Sentier

- **Départ** : derrière l'Office de Tourisme. Suivre les panneaux orange « sentier découverte ».
- **Itinéraire** : se rendre derrière l'Office, à la fontaine, tourner à gauche en direction de la montée. Poursuivre jusqu'au parking des Dolomites (croix) et prendre la route sur la droite en direction de la Ferme de Serre Monet. Continuer jusqu'au hameau des Deux ; après le pont, au niveau de la route goudronnée, prendre à gauche. Au niveau de la fontaine, prendre le chemin qui part sur la gauche et passe à côté du gîte « l'Arche du Trièves ». Continuer sur ce chemin, tout droit, jusqu'à la passerelle, puis, traverser le ruisseau et prendre le chemin qui va vous ramener à travers champs et forêts jusqu'à la Croix de Serre Monet.
- **Difficulté** : facile.
- **Dénivelé** : 100 m.
- **Durée** : 2h environ
- **NB** : le livret « Drôle d'Histoire » est à votre disposition à l'Office de Tourisme (1€) et vous accompagnera tout au long de ce sentier avec ses histoires et ses jeux.

Fayolles

- **Départ** : en face du Foyer du Ski de fond.
- **Itinéraire** : prendre en direction du « Girard », puis suivre les « Fayolles » où vous pourrez profiter de l'aire de pique-nique. Repartez en direction de « Combe Rouge », puis suivre le « Pas du Bru » et revenir sur Gresse-en-Vercors. Un chemin pour découvrir la vie de la forêt. Suivez bien l'itinéraire raquettes car la forêt est aussi sillonnée par de nombreuses pistes de ski de fond.

- **Difficulté** : Facile
- **Dénivelé** : 100 m
- **Durée** : 2h00

Parcours N°4 : Le Tour du Ménil

- **Départ** : Croix de Serre Monet
- **Itinéraire** : Prendre la direction du Col des Deux, puis le Playnet. Continuer votre chemin jusqu'aux Fraisses. Suivre la Fruitière en traversant le hameau Le Chomeil. Passez à proximité de la scierie et rejoindre la Croix de Serre Monet.
Une boucle qui fait le tour du Palais et du Château Vert que l'on peut faire dans les deux sens. Vous admirez d'un côté la muraille du Vercors, de l'autre, la montagne de Gresse. Au croisement du Playnet, vous pouvez rejoindre Saint Andéol par l'itinéraire nordique.
- **Difficulté** : moyenne
- **Dénivelé** : 300 m
- **Durée** : 4h00

Parcours N°5 : L'Alpage du Serpaton

- **Départ** : 100 m en dessous de l'épicerie du village (face au cimetière)
- **Itinéraire** : 100 m après la sortie du village, devant le cimetière, prendre le sentier indiquant « Pas du Serpaton ». Suivre ce sentier qui monte dans la forêt et qui débouche sur un belvédère. Continuer ensuite en direction du Pas du Serpaton (antennes). Possibilité de parcourir les crêtes sommitales à votre guise. Redescendre par le hameau d'Uclaire. Vous découvrirez les Alpes, le Trièves, le Mont Aiguille et la falaise du Vercors.
- **Difficulté** : moyenne. Montée difficile.
- **Dénivelé** : 400 m.
- **Durée aller - retour** : 3h30

Parcours N°6 : Les Granges

- **Départ** : Face à l'Auberge des Bachassons (La Bâtie)
- **Itinéraire** : prendre la direction « chez Cotte », suivre le ruisseau en direction des « Granges », traverser de nouveau le ruisseau. Aller jusqu'au lieu dit « Plan Giraud Vert » et prendre la direction de la Bâtie. Une boucle facile pour admirer le Mont Aiguille, le Grand Veymont, Chauplane et le Serpaton.
Au croisement des Granges, vous pouvez monter au Col de l'Aupet (3h aller-retour). Pour pratiquants avertis.
- **Difficulté** : Facile.
- **Dénivelé** : 100 m
- **Durée** : 2 h.

Pellas

- **Départ** : se garer à 500 m après le hameau de la Bâtie, au niveau d'un pont et d'un grand virage.
- **Itinéraire** : traverser le pont pour emprunter une route forestière large qui effectue 3 lacets et qui arrive au Col des Pellas. La descente peut se faire par un sentier plus étroit et plus raide qui évite de faire les lacets (pour marcheurs habitués) ou de reprendre le même itinéraire.
Du Col, une vue impressionnante sur le Mont Aiguille. En suivant la piste vous pouvez rejoindre Chichilianne par le Col de Papavet et Trézanne.

- **Difficulté** : Moyen
- **Dénivelé** : 200 m.
- **Durée** : 3h environ.

Pour les adeptes des grandes distances. Possibilité de faire une traversée en raquettes, ski nordique ou chiens de traîneau, de Chichilianne à Prélénfrey en passant par La Bâtie et Gresse-en-Vercors, Saint Andéol, Château-Bernard et le Col de l'Arzelier.